

# Diplôme d'Université Actualisation et amélioration des compétences en pratiques pharmaceutiques officinales



## Présentation

**Les candidatures 2026/2027 seront ouvertes du 1 octobre 2026 au 11 décembre 2026**

**CANDIDATER**  **ICI**

Cette formation vise à permettre aux pharmaciens industriels, hospitaliers, en recherche, ingénieurs ou entrepreneurs à effectuer un changement d'orientation professionnelle, après leur formation initiale terminée. L'exercice pharmaceutique officinale est soumis à l'obligation d'inscription à l'Ordre des Pharmaciens. Malgré une universalité du diplôme de pharmacien, les pharmaciens n'ayant pas suivi un Parcours Officine en formation initiale et souhaitant s'inscrire en Section D (pharmaciens adjoints d'officine) doivent répondre aux critères définies par le décret d'insuffisance professionnel (décret n°2014-545 du 26 mai 2014). De même, les pharmaciens n'ayant pas réalisé le stage professionnel de 6<sup>e</sup> année d'Officine ou n'ayant pas eu au moins 6 mois d'expérience professionnelle en tant que pharmacien adjoint d'officine ne peuvent pas s'inscrire en section A et devenir titulaire d'officine (propriétaire).

Cette formation vise également à permettre aux pharmaciens d'officine exerçant et n'ayant pas effectués régulièrement leur développement professionnel continu ou souhaitant une remise à niveau à maintenir et améliorer leurs compétences en pratiques pharmaceutiques officinales (méthodes de pharmacie clinique officinale et recommandations de traitement en vigueur). Le métier de pharmacien d'officine évolue avec l'intégration du premier recours (dispensations

protocoles et TRODs) et suivi du patient chronique simple (Pharmacien correspondant). De même, depuis 2013, l'exercice s'est spécialisé avec la réalisation d'entretiens anticoagulant, asthme ou chimiothérapie orale et de bilans partagés de médication.

---

## Compétences

conforme pour réorientation professionnelle

---

## Organisation

---

### Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact:  [accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr)

---

## Admission

---

## Conditions d'admission

Dossier administratif de candidature complet

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation

---

## Public cible

Docteur en pharmacie

Reconversion professionnelle en pharmacie d'officine

Maintien et amélioration des compétences en soins pharmaceutiques

---

## Et après

---

## Les + de la formation

*Cette formation est dispensée par des enseignants chercheurs (maîtres de conférences, professeurs d'université), des professeurs agrégés, des professeurs associés et des professionnels du domaine.*

---

## Infos pratiques

---

### Contacts

Responsable pédagogique

DR. Jean Didier BARDET

✉ [Jean-Didier.Bardet@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:Jean-Didier.Bardet@univ-grenoble-alpes.fr)

Gestionnaire de scolarité

Annabelle REINAUDO

☎ 04 76 74 87 36

✉ [annabelle.reinaudo@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:annabelle.reinaudo@univ-grenoble-alpes.fr)

---

## En savoir plus

Candidature

🔗 <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/>

# Programme

---

## Organisation

**Tarif FC = 1500€**

**Période de la formation 2026/ 2027 A VENIR:**

*Durée de la formation : 6 mois*

*Volume horaire de la formation : 91 heures en présentiel (1 séminaire inaugural de 3 jours et 5 séminaires thématiques de 2 jours) et un stage de 6 mois en officine ; le stage peut être **remplacé à l'inscription par une activité salariée validée par l'équipe pédagogique.***

**La formation vise à développer les compétences nécessaires à l'exercice pharmaceutique officinal et à la dispensation :**

1. Développer une posture ouverte et centrée sur le patient ;
2. Recueillir des données pertinentes en vue d'une analyse pharmaceutique de la prescription et/ou d'une expertise pharmaceutique clinique ;
3. Organiser, analyser et hiérarchiser des données cliniques, biologiques et comportementales ;
4. Mettre en œuvre le plan d'action établi suite analyse pharmaceutique de la prescription et/ou l'expertise pharmaceutique clinique.

La réalisation d'actes techniques tels que la dispensation, la réalisation de TRODs, l'acte vaccinal et la conduite d'entretiens pharmaceutiques et de bilan partagé de médication sont comprises de manière transversale dans ces 4 compétences liées aux soins pharmaceutiques.

---

## Spécificités du programme

Présentation de la formation et des participants: 2h

- **Méthodes en pharmacie clinique**

Bonnes pratiques en pharmacie clinique: 2 h

Posture et communication ; analyse de vidéos de dispensations et d'entretiens pharmaceutiques:3 h

Méthodologie d'analyse pharmaceutique: 3 h

Méthodes en pharmacie clinique : dispensation – mise en situation: 4 h

Méthodes en pharmacie clinique : bilans partagés de médication – mise en situation: 4 h

Méthodes en pharmacie clinique : entretiens thématiques – mise en situation: 3 h

- **Séminaires thématiques** intégrant le premier recours et l'accompagnement du patient chronique : Débriefing des bilans partagés de médication réalisés entre les séminaires, mises en situation et réalisation des actes techniques type TRODs

Cardiologie : 7 h

Endocrinologie: 3,5 h

Douleur et inflammation: 7 h

Gastro-entérologie: 3,5 h

Pneumologie - ORL : 7 h

Neuro-psychiatrie: 7h

Bucco-dentaire: 3,5 h

Ophtalmologie : 3,5 h

Dermatologie: 3,5 h

Santé de la femme: 7 h

Santé de l'enfant : 7 h

Santé de la personne âgée: 7 h

Vaccination : 3,5 h